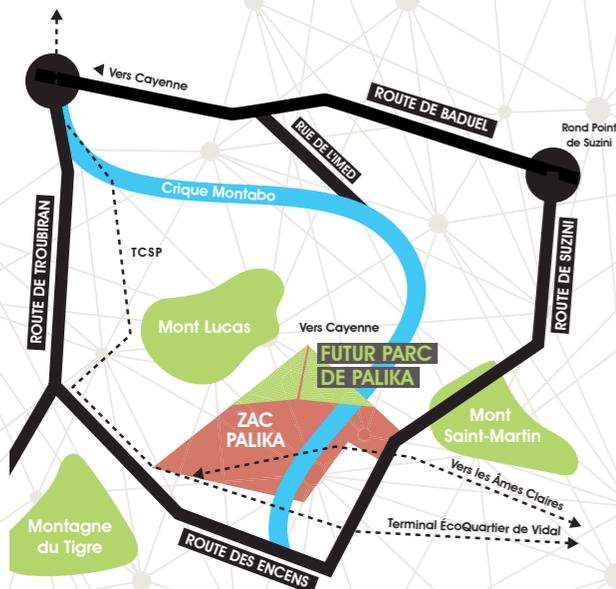




PLAN DE SITUATION DE PALIKA



DEUX RÉUNIONS
 À L'HÔTEL DE VILLE DE CAYENNE
 DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS

✓ **VENDREDI 25 MAI 2018**
 DE 17H00 À 19H00

✓ **VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018**
 DE 17H00 À 19H00

Conception © Wido création www.wido-creation.com © 2018



Hôtel de Ville de Cayenne
 1 rue de Rémire, BP 6023 - 97306 CAYENNE Cedex

www.ville-cayenne.fr



**Etablissement Public Foncier
 et d'Aménagement de la Guyane**
 La Fabrique Amazonienne
 14 esplanade de la Cité d'Affaire
 CS 30059 - 97357 Matoury cedex

www.epfag.fr



alika



PARC URBAIN PAYSAGER DE PALIKA

Un lieu qui vous ressemble et qui nous rassemble

25 MAI 28 SEPTEMBRE 2018

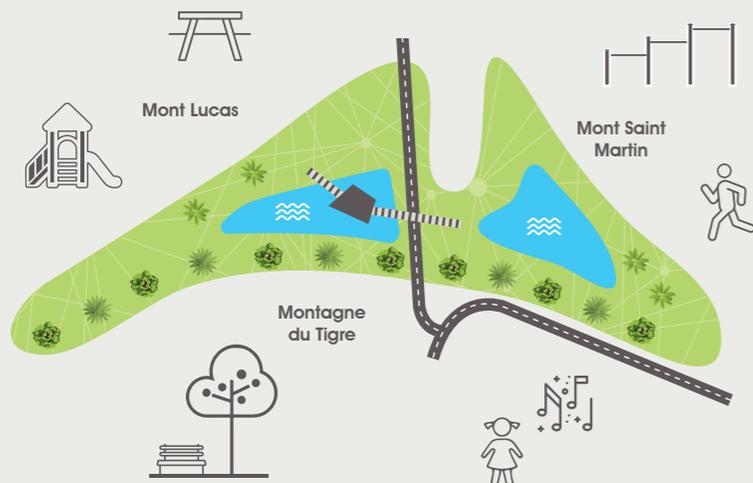
UNE CONCERTATION POUR IMAGINER
 ENSEMBLE LE FUTUR PARC URBAIN



DEMAIN, UN NOUVEAU PARC URBAIN PAYSAGER : LE PARC PALIKA

La ZAC PALIKA, de 15 ha, se situe à proximité de plusieurs aires d'influence (Pôle universitaire, centre commercial Montjoly 2, collège Justin Catayée...) et revêt une importance stratégique pour le développement de Cayenne. Son aménagement constitue une opportunité pour restructurer le quartier tout en intégrant les dynamiques urbaines à proximité.

Il offrira une nouvelle porte d'entrée entre Cayenne et Rémire Montjoly par le développement des réseaux viaires (déplacements) et permettra la création d'un nouveau quartier connecté à son environnement avec des logements, un groupe scolaire, des activités économiques et un parc urbain paysager de 3 ha.



UNE CONCERTATION : POUR QUOI FAIRE ?

Un parc urbain et paysager, c'est un lieu convivial pour bouger, se détendre, respirer. Le parc Palika doit être un lieu où l'on se sent bien. Pour cela, participez à l'aménagement du parc et dites ce que vous aimeriez y voir : grands arbres ou haies, aires de jeux ou bancs, matériels sportifs ou pelouses... La concertation est le moyen de vous exprimer pour que nous imaginions ensemble un parc qui vous ressemble.



LA CONCERTATION : COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour décider ensemble de l'avenir du parc urbain paysager de Palika, la concertation se fera en deux temps.

- 1 Dans un premier temps, lors d'un atelier, vous réfléchissez et élaborez, avec des experts de l'aménagement, les orientations et des hypothèses afin de définir une proposition pour le futur parc qui corresponde aux mieux à vos attentes. Cette première approche représentée est l'Esquisse. C'est elle qui oriente le projet fait par les techniciens.
- 2 Viendra le second temps de la concertation où nous vous présenterons le projet en phase de finalisation, résultat de notre travail commun. Nous échangerons ensemble sur le projet et prendrons en compte vos réactions sur celui-ci.

1

25 MAI L'ATELIER

- > PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES IDÉES DE PAYSAGISTES POUR FORMULER DES AVIS
- > PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS VIA UNE MAQUETTE DU PARC À AMÉNAGER
- > ANALYSE DES PROPOSITIONS ET DÉFINITION D'ESQUISSES COMMUNES QUI CORRESPONDENT À VOS ATTENTES.



JUIN > SEPT. L'ÉTUDE

- > PRISE EN COMPTE DE VOS PROPOSITIONS ET ÉLABORATION D'UN PROJET : GRÂCE AUX ESQUISSES PRODUITES NOUS PRÉPARONS UN PROJET



2

28 SEPTEMBRE LA RESTITUTION

- > RÉUNION DE PRÉSENTATION DU PROJET EN FINALISATION

« Nous échangeons sur le projet que nous avons élaboré ensemble et réfléchissons ensemble aux derniers détails »